



DEMANDE D'INSCRIPTION & REINSCRIPTION 2025-2026 A L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE MIRANDE



♫ INSCRIPTION

♫ REINSCRIPTION

I/ Nom et prénom de l'élève : _____ Date de naissance : _____

Adresse :

REPRESENTANT LEGAL - 1 : Père Mère Tuteur Autre à préciser : _____
NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ CP et Ville : _____
Domicile : _____ Portable : _____
Adresse Courriel : _____ @

REPRESENTANT LEGAL - 2 : Père Mère Tuteur Autre à préciser : _____
NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ CP et Ville : _____
Domicile : _____ Portable : _____
Adresse Courriel : _____ @

Formation(s) demandée(s) :

II. Engagement de l'élève et de ses parents (père, mère ou tuteur légal).

Après avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique.

En tant qu'élève, je m'engage :

- A être assidu
- A participer aux diverses manifestations proposées par mes Professeurs (auditions, concerts etc....)
- A participer aux examens et évaluations proposées par l'école de Musique

En cas d'absence de l'élève (enfant ou adulte) nous nous engageons à avertir par mail ou par téléphone le professeur ou le secrétariat de l'école de musique dans les plus brefs délais au 05-62-66-67-10.

III/ Autorisation « Droit à l'image 2025-2026 ».

Le représentant légal (si l'élève est mineur) ou l'élève majeur
autorise n'autorise pas

L'école municipale de musique à réaliser des supports visuels (photos, vidéos, enregistrements visuels) avec l'image de l'élève à des fins de promotion ou d'information des activités de l'école de musique.

IV/ Décharge médicale.

En cas d'urgence et d'impossibilité de contacter les parents, ou le conjoint
j'autorise je n'autorise pas

l'intervenant ou la personne désignée à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident, et faire appel aux services des pompiers et éventuellement au médecin disponible le plus proche.

VI/ Tarifs trimestriels 2025-2026.

Les frais de dossier par année et par famille sont de 20 €

TARIF NORMAL – 1 ^{er} ENFANT				
CATEGORIE TARIF TRIMESTRIEL	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4
	0 < 599	600-899	900-1500	1501 et +
1 ^{ère} année	100 €	110 €	120 €	130 €
2 ^{ème} année et suivantes	106 €	116 €	126 €	136 €
INSTRUMENT SUPPLEMENTAIRE	40 €	44 €	48 €	52 €
ADULTE 1 INSTRUMENT	136 €	146 €	156 €	166 €
ADULTE 2 INSTRUMENTS	150 €	160 €	170 €	180 €
TARIF REDUIT – 1 ^{er} ENFANT				
CATEGORIE TARIF TRIMESTRIEL	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4
	0 < 599	600-899	900-1500	1501 et +
1 ^{ère} année	50 €	55 €	60 €	65 €
2 ^{ème} année et suivantes	55 €	60 €	65 €	70 €
INSTRUMENT SUPPLEMENTAIRE	20 €	22 €	24 €	26 €
ADULTE 1 INSTRUMENT	68 €	73 €	78 €	83 €
ADULTE 2 INSTRUMENTS	75 €	80 €	85 €	90 €

TARIF NORMAL – 2 ^{ème} ENFANT (réduction d'1/3 par rapport à celui du 1 ^{er} enfant)				
CATEGORIE TARIF TRIMESTRIEL	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4
	0 < 599	600-899	900-1500	1501 et +
1 ^{ère} année	67 €	74 €	80 €	87 €
2 ^{ème} année et suivantes	71 €	77 €	84 €	91 €
INSTRUMENT SUPPLEMENTAIRE	27 €	30 €	32 €	35 €
ADULTE 1 INSTRUMENT	91 €	97 €	104 €	111 €
ADULTE 2 INSTRUMENTS	100 €	107 €	113 €	120 €
TARIF REDUIT – 2 ^{ème} ENFANT (réduction d'1/3 par rapport à celui du 1 ^{er} enfant)				
CATEGORIE TARIF TRIMESTRIEL	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4
	0 < 599	600-899	900-1500	1501 et +
1 ^{ère} année	33 €	37 €	40 €	43 €
2 ^{ème} année et suivantes	37 €	40 €	43 €	47 €
INSTRUMENT SUPPLEMENTAIRE	13 €	15 €	16 €	17 €
ADULTE 1 INSTRUMENT	45 €	49 €	52 €	55 €
ADULTE 2 INSTRUMENTS	50 €	53 €	57 €	60 €

TARIF NORMAL – 3^{ème} ENFANT (réduction de 2/3 par rapport à celui du 1^{er} enfant)				
CATEGORIE TARIF TRIMESTRIEL	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4
	0 < 599	600-899	900-1500	1501 et +
1 ^{ère} année	33 €	37 €	40 €	43 €
2 ^{ème} année et suivantes	35 €	39 €	42 €	45 €
INSTRUMENT SUPPLEMENTAIRE	13 €	15 €	16 €	17 €
ADULTE 1 INSTRUMENT	45 €	49 €	52 €	55 €
ADULTE 2 INSTRUMENTS	50 €	53 €	57 €	60 €

TARIF REDUIT – 3^{ème} ENFANT (réduction de 2/3 par rapport à celui du 1^{er} enfant)				
CATEGORIE TARIF TRIMESTRIEL	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4
	0 < 599	600-899	900-1500	1501 et +
1 ^{ère} année	17 €	18 €	20 €	22 €
2 ^{ème} année et suivantes	18 €	20 €	22 €	23 €
INSTRUMENT SUPPLEMENTAIRE	6 €	7 €	8 €	9 €
ADULTE 1 INSTRUMENT	23 €	24 €	26 €	28 €
ADULTE 2 INSTRUMENTS	25 €	27 €	28 €	30 €

Montant total de l'inscription :

Afin de vous situer dans les différentes tranches, voici la formule de calcul : Revenu fiscal de référence (ligne 25) du dernier avis d'imposition/nb de parts fiscale /12. Le résultat obtenu indiquera la tranche. Merci de bien vouloir transmettre votre dernier avis d'imposition, à défaut, le tarif de la tranche 4 sera appliqué automatiquement.

Tout élève inscrit à l'école de musique l'est pour une année scolaire et est tenu de payer l'ensemble des frais annuels d'enseignement musical.

En cas de maladie prolongée validée par un certificat médical, ou de déménagement hors territoire de la commune, des représentants légaux pour raisons professionnelles ou familiales, une remise totale ou partielle des frais annuels d'enseignement peut être consentie à la demande des intéressés sur présentation de justificatifs. Aucune autre cause de remboursement ne sera retenue. Toute année commencée est due.

Règlements : Paiement en 3 fois après réception d'un titre de recette.

Les règlements par chèques devront être mis à l'ordre du : « Trésor Public ».
Possibilité de règlement en espèces et carte bancaire auprès d'un buraliste agréée.

Fait à,

Le

Signature du représentant légal
Précédée de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.